

Aide et Protection des Familles

Version française Documents

ACTION SOCIALE

Plaquette "LA MESURE JUDICIAIRE D'AIDE À LA GESTION DU BUDGET FAMILIAL."

[plaquette APF MJAGBF 2021.pdf](#) (PDF, 353 Ko)

c4'est une mesure judiciaire ordonnée par le Juge des enfants. Elle vise à assurer protection des enfants en mettant l'accent sur le respect des besoins de l'enfa

La mission est d'assurer un accompagnement budgétaire et éducatif auprès des familles.

Dates

Créé le 1 avril 2021



APF

Aide et Protection des Familles

7 boulevard Delacourtie
31400 TOULOUSE

Tél : 05 34 31 76 30

Fax : 05 34 31 76 99



ANRAS

Association Nationale de Recherche et d'Action
Solidaire

3 chemin du Chêne Vert
31130 FLOURENS

Tél : 05 62 74 81 50

Fax : 05 62 74 81 51



[Haut de page](#)